

DGA STAH/JS/ABV/MK n°2023/95

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Je soussigné Bruno CARRERE**

En ma qualité de Vice-Président de la Communauté d’Agglomération Pays Basque,

**Certifie et atteste** que les documents suivants ont été affichés ce jour au tableau d’affichage du siège de la Communauté d’Agglomération Pays Basque, 15 avenue Maréchal Foch à Bayonne, soit 15 jours avant le démarrage de la concertation préalable, et ce pour toute la durée de celle-ci.

### Document affiché :

- Affiche jaune : Avis de mise à disposition du public de la modification simplifiée N°1 du Plan Local d’Urbanisme de la commune de Ahetze.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bayonne, le 28/09/2023



Le Vice-Président

Bruno CARRERE